

# COMPTE-RENDU du COMITE DE GESTION

## qui a eu lieu le 17/02/2018 à la MAISON DU PROJET

Réunion animée par Jean-Claude

Secrétaire de séance : Josiane

Membres CC présents : André, Jean-Michel, Jean-Louis, Gustave, Gemma, Véronique et Moustapha Nafissatou excusée

Début de séance : 9H35

1)- Le Compte rendu du Comité de Gestion du 19/01/2018 est approuvé.

2)- Retour sur les réunions demandées :

❖ Avec M. le Maire (voir mail de Jean-Claude du 16/02/18)

Elle s'est effectuée sur 2 moments. Négative tout d'abord, puis s'est avérée plus constructive lorsque Jean-Claude l'a rencontré seul à seul. Constat d'un travail plus important avec la Mairie de L'Isle d'Abeau.

Jean-Claude en fait un récapitulatif :

- **Confirmation de nos référents :**

-techniques : Caroline et Christophe Saphy

-élues : Cécile pour le Contrat de Ville, Véronique pour le Cadre de Vie et l' NPRU

Pour rencontrer M. Reynier (élu économie), il faut passer par Cécile. Retenons que MAIRIE et CAPI sont nos interlocuteurs principaux.

- **Convention Mairie/CC :**

Réponse favorable de M. le Maire. Caroline est chargée de s'en occuper d'ici le 12 mars.

- **Marché, Commerces, services, artisanat de proximité**

Après une explication approfondie de notre projet MARCHE, du constat de désertification et de l'augmentation de la vacance des locaux commerciaux, M. le Maire avoue que la situation l'inquiète, et décide de se pencher sur cette problématique en 2018.

Il ne s'agit pas pour le conseil citoyen de faire le travail d'une « mairie bis », mais d'oeuvrer en co-construction, tous ensemble rappelle Jean-Claude au nom du CC.

A propos des commerces Christophe Saphy (ressenti positif par Jean-Claude) a indiqué lors d'un contact sur la GUSP qu'il a été décidé de demander au Bureau d'Etude AID d'avoir une réflexion sur le foncier commercial en complément de l'étude sur les commerces en cours sur la commune dans le cadre du NPRU.

Jean-Claude nous apprend un démarrage imminent du chantier de l'opération NOHAO : les travaux de la 1<sup>ière</sup> tranche vont bientôt débiter, et ceux de la 2<sup>ème</sup> suivront dans la foulée.

A propos de l'enquête auprès des habitants et acteurs locaux que le groupe de travail « marché » envisage de lancer, **M. le Maire est d'accord pour la parution d'un article en amont dans le MAG de Mars** (Mais sortie incertaine ce mois-là, d'importantes modifications sont en cours !).

**Lire en L'ISLE :** rapprochement avec les services de la Médiathèque conseillé par le Maire.

**Démarche SOLIDARAUTO 38 :** M. le Maire n'a pas connaissance de cette affaire. Il va rechercher le courrier envoyé en décembre par Solidarauto.

**Questions du CC par rapport à la présentation demandée et attendue de plusieurs projets :**

- Parc St Hubert

- ex bâtiment du CROUSS

- nouvelle place de la Réserve 2000

- réaménagement du Jardin de Ville

- le nouveau Millénium

Le maire répond que ces projets vont faire prochainement l'objet d'une présentation et d'une concertation avec les habitants. Réponse insatisfaisante pour nous qui considérons que cette méthode de travail est bien éloignée du principe de la co-construction des projets défini dans la loi de 2014.

**Animation, exposition à la Maison du Projet : M. le Maire est d'accord sur le principe. Voit la MDP inanimée, il convient qu'il faut faire quelque chose.**

**Méthode de travail : D'accord pour des réunions régulières programmées sur l'année avec nos élus référents.**

- ✚ **Avec la CAPI** : aucune réponse, Jean-Claude relance Marie-Hélène ; le COPIL du jeudi 08 mars devrait nous satisfaire. À la Mairie de Bourgoin Jallieu à 14H30 salle de l'Orangerie. Jean-Michel dénonce à nouveau cet horaire non adapté pour lui.

3)- **Assises Citoyennes** :

- le 22/02 Projet St Hubert, Espace 2000 : présence prévue de Jean-Claude, Gustave et Véronique
- le 28/02 Redéfinition des espaces publics du quartier St Hubert : André, Jean-Claude et Véronique iront.

Jean-Claude nous lit un mail de PVA qu'il a reçu par rapport à Art Kénéleiz (CC est connu de PVA, mais n'est pas destinataire des mails – à remédier--).

Ce même 28/02, journée festive de 9H à 17H (pilotée par Mairie). CC est seulement convié à une réunion à 16H concernant la GUSP.

**Lors de ces réunions, CC sera à l'écoute, adoptera une attitude constructive mais ferme sur les projets exposés, demandera à participer à leurs constructions, et étudiera tous les documents remis.**

4)-**Décisions concernant la poursuite des activités du CC** :

Jean-Claude demande à ce que chacun s'exprime.

- **Jean-Michel** : a lu tous les mails de Jean-Claude, constate qu'il ne se passe rien vis à vis de M. le Maire et de la CAPI, n'apprécie pas l'attitude de mauvaise volonté évidente des institutions par rapport au CC. Il propose :

a)- L'envoi d'une dernière lettre à la CAPI et à la Mairie + copie à la Préfecture, ces institutions auront 1 mois pour y répondre, sinon communication par voie de presse de la situation.

Il ne met nullement Jean-Claude en cause qu'il trouve dévoué et trop gentil.

b)- **Jean-Michel demande à chacun d'exprimer sincèrement** son ressenti profond par rapport à l'attitude de nos institutions. Si CC était en désaccord et désapprouvait sa proposition, il démissionnerait.

- **Nicolas** : il trouve le CC non respecté. Il demande l'envoi d'un courrier en recommandé, de mise en demeure à -la Mairie -la CAPI, - la Préfecture. Il propose une réunion, et si abstentions, alors convocation par voie de presse avec description des griefs et explication des motivations qui nous poussent à agir ainsi à la Sous-Préfecture.

- **Gustave** : notre CC étant « invisible », voici la raison pour nous ignorer. Mais nous avons des solutions pour nous rendre « visible ».

- **Gemma** : déçue et démotivée, souhaite un travail de vraie co-construction. Pourquoi ne pas demander à M. Lanfrey : « Que peut-on faire pour les faire bouger ? Et rester dans la loi ».

- **André** : « d'adopter une position jusqu' au boutiste, le CC n'a rien à y gagner ».

- **Jean-Louis** : propose « de caresser les édiles dans le sens du poil ».

- **Véronique** : a mal ressenti la rencontre avec M. Le Maire : irrespect du CC .

« CC n'avance pas » .

- **Josiane** : « attendons l'arrêté préfectoral qui officialisera notre CC avant de prendre une décision. Avec des lenteurs, nous avançons malgré tout dans nos projets. Accrochons-nous à ce que l'on nous apporte. Il faut persévérer afin d'apporter aux habitants de notre quartier les améliorations qu'ils sont en droit d'attendre. Respectons nos missions bénévoles, et ne le abandonnons pas ».

- **Jean-Claude** : pas satisfait de la considération apportée au CC par nos institutions. A la CAPI, Marie-Hélène est abordable en discussion, mais avec M. Le Président jamais de contact concret.

Même si nos projets en cours n'avancent pas comme souhaité, il ne veut pas arrêter le CC en respect à la population qui a besoin de plus d'action sur le quartier. Et il faut considérer le travail déjà mis en œuvre « Dommage d'envoyer promener tout ça » « Attendons l'arrêté préfectoral qui nous donnera plus de poids ». « Je ne suis pas partisan de mettre fin à nos activités, j'ai tout essayé par le dialogue : résultat moyen, mais pas totalement insatisfaisant ».

Jean-Claude liste ses souhaits :

- **étayer notre position** en négatif et en positif

- **décision définitive lors de la réunion plénière trimestrielle du 16/03.** D'ici cette date, mettre noir sur blanc, notre position et définir une stratégie.

Questions :

- Jean-Michel : « en attendant que fait-on ? »

- Gustave propose de boycotter les réunions peu importantes.

Jean-Claude rappelle l'échange avec M. Lanfrey, lequel lui a conseillé le courrier envoyé au Préfet, par rapport à l'arrêté préfectoral. Jean-Claude propose de l'appeler pour lui demander où cela en est.

- Moustapha donne son avis à son tour : Il conseille de ne pas aller à l'affrontement. Avançons, allons au bout de nos projets, ainsi nous montrerons à la Mairie que nous sommes crédibles.

- Jean-Michel : OK pour attendre l'assemblée plénière légale pour décider si nous sommes satisfaits ou pas.

- Gustave : Nous avons la possibilité de faire savoir notre insatisfaction : n'allons qu'aux réunions que nous jugeons importantes, et ignorons les autres.

**Compte tenu des enjeux, il est décidé de reprendre la discussion puis de voter sur la conduite à adopter lors de la prochaine réunion plénière prévue le 16 mars. La question sera inscrite à l'ordre du jour.**

5)- Points sur dossiers demandes de subventions.

Contrat de Ville : en attente décision du COPIL du 08/03

Mairie : les demandes doivent être faites à PVA : 1000 Euros de Fonctionnement, 1300 Euros pour le Marché. Jean-Claude s'en charge.

Chambre d'Agriculture, Chambre des Métiers (CMA), CCI (Chambre du Commerce et de l'Industrie) pour notre marché. A voir dès que nous connaissons les montants attribués dans le cadre du contrat de ville et de la mairie.

6)- Remboursement des frais engagés par les membres CC :

Question reportée lors de la réunion plénière.

7)-Projet Festoy'en : reporté lors de la réunion Démocratie Florale du mercredi 21/02 chez Gemma

8)- Point sur Démocratie Florale :

Gemma : pas de réponses précises (!!!) ; le fleurissement des barrières des commerces serait pris en charge par la municipalité ; difficulté de converser avec Caroline ; réunion du groupe de travail CC le mercredi 21/02.

9)- Soirée conviviale : annulée le 22/02, mais reportée à une date ultérieure.

10)- Semaine de l'Environnement :

Sur proposition de Caroline, CC rencontrera Rémi Cohen. Gemma se chargera de prendre contact avec lui : RDV pris pour le 28/02 le matin. Jean-Claude se charge de prendre contact avec Amélie Guillermet au Millénium à propos de Paysage-paysage (voir mail de Jean-Claude du 21/02/18).

**Retour sur point 4 :**

Ayons une attitude sage :

- relancer M. Lanfrey pour l'arrêté préfectoral

- décision poursuite de nos activités : réunion plénière du 16/03

**ET SURTOUT RESTER DISCRETS SUR NOS PROJETS OU NOS INTENTIONS EN ATTENDANT LA REUNION PLENIERE DU 16 MARS.**

Attitudes à avoir jusqu'au 16/03 :

- assister aux réunions où nous sommes convoqués

- exprimer notre position par rapport aux sujets

- Jean Claude enverra un mail à chacun pour définir le mode de discussion sur l'orientation de notre avenir lors de la réunion plénière et demandera à chacun de préparer son intervention, éventuellement sur un document écrit qui sera diffusé.

Fin de séance : 12H55